

REGLEMENT du Triathlon des Gorges - Ardèche et Gard 2022

◆ Le Triathlon des Gorges - Ardèche et Gard est organisé par Ardèche Sport Attitude sous l'égide de la FFTri, les concurrents sont donc soumis à la Règlementation Sportive de la FFTri et s'engage à la connaître et la respecter, elle est consultable sur www.fftri.com

Epreuves, distances & catégories d'âges

Le Triathlon des Gorges - Ardèche et Gard est constitué d'épreuves loisir et d'épreuves compétition

⇒ Jeudi 7 juillet 2022

◆ Un **Triathlon distance Ms** (Natation 1000m, Vélo 35km, Course à Pied 7km)

Distances et parcours aménagés pour les paratriathlètes

En individuel ouvert à toute personne à partir de la catégorie Junior (né en 2004 et avant). En relais, ouvert à partir de la catégorie Cadet (né en 2006 et avant)

En formule Compétition et en formule Rando-Triathlon (épreuve loisir sans classement)

Dans la limite de 650 en individuel +100 places pour le relais

⇒ Vendredi 8 juillet 2022

◆ Un **Triathlon Jeunes**, dans la limite de 300 places, ouvert aux catégories,

Pour les 6/9, Mini-Poussin/Poussin (né de 2013 à 2016) (Natation 50m, Vélo 1km, CàP 400m),

Pour les 10/13, Pupille/Benjamin (né de 2009 à 2012) (Natation 200m, Vélo 4km, CàP 1,5km),

◆ Un **Triathlon distance XS** (Natation 400m, Vélo 10,5km, Course à Pied 2km), dans la limite de 400 places,

Pour les Jeunes, Benjamin/Minime/Cadet/Junior (né en 2010 et avant),

Pour les adultes,

En formule Compétition ou en formule Rando-Triathlon (épreuve loisir sans classement)

⇒ Samedi 9 juillet 2022

◆ Un **Triathlon distance L** (Natation 2000m, Vélo 76 km, Course à Pied 18 km)

En individuel ou en relais, ouvert à toute personne à partir de la catégorie Junior (né en 2004 et avant)

Un **Swim-Bike distance L** (Natation 2000m, Vélo 76km, Arrivée à 800m à pied) en individuel

Dans la limite de 700 places en individuel + 50 places pour le relais

Format rando-Triathlon

◆ Epreuve loisir **sans classement** permettant d'accueillir toute personne souhaitant découvrir la pratique sur la distance considérée ou n'ayant pas de certificat médical (de non contre-indication à la pratique en compétition).

◆ Possibilité, dans ce format, de raccourcir les parcours proposés en aller-retour (Jeudi soir) en faisant demi-tour avant, ou d'utiliser un vélo à assistance électrique.

Format relais

◆ Le relais entre les concurrents se fait par le passage de la puce de chronométrage dans l'aire de transition à leur emplacement.

◆ Comme pour le triathlon individuel, les 3 disciplines s'enchaînent sans arrêt du chronomètre lors des différentes transitions jusqu'à l'arrivée.

◆ Les concurrents des équipes relais sont autorisés à effectuer les 50 derniers mètres et franchir ensemble la ligne d'arrivée, sans gêner la progression des autres concurrents.

Inscriptions & documents

◆ La signature de l'athlète (lors du retrait des dossards) signifie qu'il accepte le règlement et certifie exact les renseignements fournis.

◆ Si le concurrent n'est pas licencié "compétition" FFTri, il doit prendre un pass-compétition en même temps que l'inscription à l'épreuve.

◆ Si prise de pass-compétition le concurrent doit être en possession d'un certificat médical de moins d'un an autorisant la pratique du Sport en compétition, et en fournir une copie lors de l'inscription ou au retrait du dossard.

◆ **Inscription en ligne** et paiement sur le site www.triathlondesgorges.com ou **Bulletin & chèque à envoyer à Ardèche Sport Attitude - 4 Chemin de la Feuille - Le Petit Tournon - 07000 LYAS, Chèque à l'ordre de "Ardèche Sport Attitude"**, avec copie de la licence FFTri et/ou du certificat médical.

◆ Les concurrents qui possèdent une licence FFTri (ou autre Fédération de Triathlon) doivent présenter leur licence de l'année en cours lors du retrait de leur dossard.

◆ Les mineurs non licenciés doivent présenter, le jour du retrait des dossards, une autorisation parentale signée les autorisant à courir sur cette épreuve.

◆ Frais de 15€ pour tout changement du dossier d'inscription initial (course ou concurrent).

Déroulement

- ◆ Parcours vélo sans Aspiration-Abri entre 2 concurrents (**Drafting interdit**)
- ◆ Temps limite vélo fixé à 22h00 pour le Triathlon distance M, plus de départ course à pied à partir de cet horaire, même sans dossard.
- ◆ Pour le Triathlon distance M, tout concurrent qui prévoit (selon son niveau) d'être encore sur le parcours vélo à 21h15 devra être muni d'un dispositif d'éclairage (avant et arrière) et l'activer à partir de cet horaire. Le non respect de cette règle entraîne une mise hors-course du concurrent à partir de l'horaire spécifié.
- ◆ Pour le Triathlon distance L, temps limite natation fixé à 8h30 (soit 1h après le départ), temps limite vélo fixé à 13h00 (soit 5h30 après le départ), temps limite course à pied (km12,5 - zone de prise de bracelet) fixé à 15h00 (soit 7h30 après le départ), clôture de la course à 16h30.
- ◆ Le parcours natation s'effectue dans l'Ardèche. Le bonnet de bain, fourni par l'organisateur, doit être obligatoirement porté par tous les concurrents.
- ◆ L'organisation ne fournira qu'un seul dossard (afin de limiter les déchets), selon la réglementation FFTRI, la ceinture porte-dossard est obligatoire.
- ◆ Durant le parcours vélo, les concurrents doivent porter un casque à coque dur et homologué, sur lequel sera positionnée l'étiquette numérotée fournie par l'organisateur. Le dossard également fourni sera positionné dans le dos.
- ◆ Durant le parcours course à pied, les concurrents peuvent courir ou marcher. Le dossard fourni par l'organisateur doit être obligatoirement porté pendant toute la course. Il sera positionné sur le devant.

Environnement & développement durable

- ◆ Le Triathlon des Gorges - Ardèche et Gard se déroule dans un espace naturel exceptionnel, organisateurs et concurrents s'engagent ensemble à respecter cet espace et le préserver.
- ◆ Epreuve label Développement Durable, pour respecter l'environnement, pas de jet de débris en dehors des zones prévues et signalées "zone de propreté". Un gobelet rigide sera remis à chaque concurrent à l'arrivée dont la consigne (2€) lui sera rendue par l'organisation au retour du gobelet, sur site après l'épreuve.
- ◆ Des containers-poubelle de tri sont mis à disposition des zones de ravitaillement final et de repas, chaque concurrent s'engage à en faire bon usage et les respecter.

Sportivité & respect

- ◆ Les concurrents s'engagent à traiter les autres compétiteurs, les bénévoles, les arbitres et les spectateurs avec respect et courtoisie (avant, pendant et après la course). Chacun doit faire preuve de sportivité.
- ◆ Les concurrents doivent se conformer aux directives des officiels (bénévoles et arbitres).

Assurance, sécurité et responsabilité

- ◆ Les concurrents sont couverts pendant la course par leur licence FFTRI ou la Responsabilité civile de l'organisateur.
 - ◆ Des secouristes sont présents pendant toute la durée des épreuves pour assurer les premiers secours.
 - ◆ L'organisation décline toute responsabilité en cas d'accident ou de défaillance dû à un mauvais état de santé, au non respect du code de la route ou des consignes de l'organisation. Elle décline également toute responsabilité en cas de perte ou de vol de matériel.
 - ◆ Si annulation pour cause "sanitaire", au choix du participant : remboursement de l'inscription avec une retenue de 10% du montant payé OU report sans frais sur l'édition suivante. Si annulation de l'épreuve pour tout autre cas de "forces majeures", avant le 30/04/22, les droits d'inscription seront remboursés intégralement. A partir du 01/05/22, 50% du montant des droits resteront acquis à l'organisation.
 - ◆ La veille ou le jour même, en cas d'interruption définitive ou d'annulation de l'épreuve pour intempérie ou tout autre raison, l'intégralité des droits d'inscription restent acquis à l'organisateur.
- De même, si pour les mêmes raisons le triathlon devait être transformé (en duathlon, par exemple) ou décalé, l'organisateur ne pourrait être tenu pour responsable et l'intégralité des droits d'inscription lui restent acquis.

Droit d'image et données personnelles

- ◆ Par leur inscription, les concurrents autorisent l'organisateur ainsi que ses ayants-droits tels que, partenaires, médias, à utiliser les images fixes ou audiovisuelles sur lesquelles ils pourraient apparaître, prises à l'occasion de leur participation au Triathlon des Gorges - Ardèche et Gard 2022, sur tout support y compris pour les projections éventuelles, lors de cette journée.
- ◆ Par leur inscription, les concurrents sont informés que des données personnelles sont collectées, ils l'acceptent et autorisent Ardèche Sport Attitude à stocker ces données. Conformément au Règlement Général sur la Protection des Données du 25 mai 2018 et la loi informatique et liberté du 20 juin 2018, ils disposent d'un droit d'accès et de rectification aux données personnelles les concernant. S'ils souhaitent ne pas être amenés à recevoir des propositions d'autres sociétés ou associations ou faire effacer ces données, il leur appartient d'en informer par écrit l'organisateur en indiquant nom, prénom et adresse.

Classements et dotation

- ◆ Pour les épreuves en individuel, classement au temps par catégorie d'âges.
A l'issue du Triathlon dist. L, un premier podium (H & F) avec remise de bouquet se tiendra 5mn après l'arrivée de la 3^{ème} fille.
Pour le Triathlon distance L, podiums définitifs par Groupes d'âges (Junior 18-19, sénior 20-39, master 40-99 ans) et Clubs.
- ◆ Pour les épreuves en relais, classement effectué par rapport au temps total de l'équipe.
- ◆ Pour le challenge HUUB, classement aux points sur les 3 épreuves (avec coefficients) et classement du meilleur temps sur chaque discipline (natation, vélo, course à pied) en cumul.
- ◆ Tout concurrent primé et absent lors des podiums ne pourra prétendre à la dotation prévue.

Cas de non-participation après inscription

- ◆ Aucun remboursement d'inscription ne sera effectué (sauf cas prévu au § Assurance, Sécurité et Responsabilité)
- ◆ Le montant de l'inscription pourra être reporté sur l'édition suivante, dans la mesure où l'organisation aura été formellement informée au plus tard 15 jours avant l'épreuve. Ce report ne peut concerner que la personne initialement inscrite.